



«ASCO»

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES HAUTS LIEUX
DE L'HISTOIRE CORSE ET NOTAMMENT DES ÉDIFICES ROMANS.

Appel aux dons pour le Couvent de CORBARA

Chers amis fidèles de l'ASCO



Le couvent de Corbara a subi de sérieux dégâts lors de la tempête de septembre 2023.

Des travaux sur la toiture sont urgents et nécessaires pour protéger le bâtiment et éviter d'autres dommages.

Voici des photos qui montrent une partie de ces dommages et le devis pour les réparations nécessaires.

IMPACTS DE RETOMBEE D'ELEMENTS DE CORNICHE SUR LA TOITURE DE L'AILE NORD

Plusieurs tuiles endommagées : PHOTOS



Charpentes Jaloux

55 avenue de la 1ere Division Française Libre
13090 AIX EN PROVENCE
Tél : 0761598507
contact@charpentesjaloux.com
www.charpentesjaloux.com



Couvent Saint Dominique de Corbarra
7 route de Pigna
20256 Corbara
France

Devis n° DEV-2023-0066

Valable 1 mois

En date du 12/09/2023

Révision des 3 toitures et des cheminées suite à la tempête d'aout 2022

N°	Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
1	Pose de plusieurs lignes de vie pour intervention avec ancrage sur la charpente existante	3 u	540,00 €	10 %	1 620,00 €
2	Remaniement de tuiles pour l'ensemble des toitures	1 532 m ²	12,00 €	10 %	18 384,00 €
3	Révision des abergements de cheminées en plomb	10 u	300,00 €	10 %	3 000,00 €

Total HT	23 004,00 €
TVA à 10 %	2 300,40 €
Total TTC	25 304,40 €

Prévision en espèces, par chèques ou par virement bancaire

L'ASCO n'arrivera pas seule à payer ces réparations.

Mais toutes vos contributions seront indispensables pour régler cette facture et ainsi sauvegarder ce patrimoine sacré où nous aimons nous retrouver.

Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles à hauteur de 66% de vos revenus. Un don de 100€ vous coûte donc 33€. (dans la limite de 20% de vos revenus imposable) Pour les entreprises les dons sont déductibles à 60% dans la limite de 10.000€ ou 5% du chiffre d'affaire

L'ASCO vous fera parvenir une attestation fiscale correspondant à votre don.

Merci d'adresser vos dons :

- **Par Chèque à l'ordre de ASCO Au trésorier :**

**Pierre Fumat villa Fabiani 1540 Ancien chemin de Hyères 83250 La Londe
Les Maures.**

- **Par Virement Bancaire au compte ASCO Banque Postale IBAN :**

FR03 2004 1010 0000 5662 6M02 196 BIC PSSTFRPPAJA

- **Par Carte Bancaire via Helloasso.**

Pour cela aller sur le site ASCO www.association-asco.fr

Rubrique « Rejoignez l'ASCO » puis choisissez le type d'adhésion ou de dons.

Puis choisir helloasso, remplir vos coordonnées et payer.

Vous pouvez ne pas soutenir helloasso, il suffit de cliquer sur modifier et de mettre "0".

- **Payez avec votre carte bancaire le montant choisi.**

Nous comptons sur vous pour cette opération concrète et vitale pour

le Couvent et éviter de nouveaux dégâts engendrés par les fuites de toitures.

Un grand merci d'avance.

Le Président

Siège social : Archives départementales, 2 Rue François Piétri-20090 Ajaccio.

Site www.association-asco.fr